

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 15 décembre 2016

Délibération 5 .2016.12.15

Nombre de membres

En exercice 50

Présents : 35 absents : 15

Qui ont pris part au vote

Pour 35 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 01/12/2016

Domaine : Compétence environnement

L'an deux mil seize le quinze décembre à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Gérard CHARRIERE Vice Président en l'absence du Président Jean -Louis DELORME retenu, en début de séance, par une autre réunion

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Eric JACQUEMIN , André REYDELLET , Martine DUCLOS, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jacques CALLAND, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY , Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représenté par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT représenté par son suppléant Daniel DUVERNAY , Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS représenté par son suppléant Michel CHAVANT , Nicole VELON , Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Patrick BARDET, Isabelle BRANCHY, Pascal RAVIER , Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS EXCUSES retenus par une autre réunion en début de séance : Jean-Louis DELORME, Jean-Charles GROSIDIER, Jean-Yves BUCHOT.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES Marie -Christine CHARBONNIER, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT , Wilfried HUREL, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX , Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN , Fabienne BOUVIER,.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Objet : Approbation zonage d'assainissement de la commune de COISIA

Considérant la délibération du 29/06/2016 relative au projet de zonage d'assainissement de la commune de COISIA et la décision de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée en mairie de COISIA du 7 Octobre 2016 au 8 Novembre 2016 inclus

Après avoir pris connaissance des conclusions du Commissaire enquêteur

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

par 35 votants 35 pour 0 abstentions 0 contre

APPROUVE le plan de zonage d'assainissement proposé de la commune de COISIA soit :

- BOURG habitations déjà raccordées à la station d'épuration en assainissement collectif
- BOURG habitations non raccordées à la station d'épuration en assainissement individuel
- MONTAIN habitations déjà raccordées à la station d'épuration en assainissement collectif
- MONTAIN habitations non raccordées à la station d'épuration en assainissement individuel
- Les hameaux de FONTAINE, EN CURY et LES FOURS A CHAUX en assainissement individuel

PREND ACTE que le rapport et le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public à la Communauté de Communes et en mairie de COISIA aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 19/12/2016
et publication ou notification du 19/12/2016

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

le Président Jean-Louis DELORME